Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 35 (1906)

Heft: 12

Rubrik: Chronique scolaire

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 16.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

agricoles, horticulture (arboriculture, pomologie, culture potagère, floriculture), sylviculture, pisciculture, alimentation.

V. *Economie sociale*, avec, comme divisions : Ouvrages généraux, économie rurale, économie industrielle et commerciale (Classes moyennes, Union suisse des Arts et Métiers, apprentissages, colportage concurrence déloyale), brevets d'invention, marques de fabrique, inspecteurs des fabriques) commerce et industrie, douanes, économie financière, banques, question sociale, assurances, statistique.

VII. *L'Enseignement professionnel.* — Comprend : Matériel d'enseignement, pédagogie de l'enseignement professionnel, industriel et commercial, Ecoles et Musées, classes par pays, et enfin Expositions.

La bibliothèque a fait, au cours de l'hiver dernier, 1306 prêts, comprenant 1477 ouvrages et 786 planches. La salle de lecture a reçu 4483 personnes ayant travaillé. C'est là un bel encouragement pour ce jeune établissement.

Ajoutons que le Musée industriel fait très volontiers des prêts d'ouvrages et de planches hors de Fribourg.

Les frais de port sont seuls à la charge des emprunteurs.

Le meilleur moyen d'utiliser avantageusement la bibliothèque est d'en posséder le catalogue qui est en vente, au Musée, au prix de 2 fr.

II

Revue de Fribourg. — *A. Durante :* Au seuil de la Douma. — *Hubert Savoy :* Tell Amarna; Archives égyptiennes, quinze siècles avant notre ère. — *J. van der Stichelen :* La vieille Tour. — *Paul Girardin et Jean Brunhes :* Conceptions sociales et vues géographiques ; La vie et l'œuvre d'Elisée Reclus. — *G. Loumyer :* Le symbolisme dans l'architecture. — *R. de Girard :* Chronique pédagogique ; Un nouveau manuel de chimie. — A travers les les Revues. — Livres nouveaux. — Notes et nouvelles.

On s'abonne à Fribourg à l'Imprimerie Saint-Paul (Pérolles).

Prix de l'abonnement. — Pour la Suisse : 8 fr. par an. — Pour l'Etranger : 16 fr. par an. — Le numéro : 1 fr.

Chronique scolaire

Vaud. — Jeudi 7 juin, s'est réunie à Payerne la conférence des instituteurs du district de Payerne, sous la présidence de M. Desponds, instituteur à Corcelles. Un rapport sur les mutualités scolaires a été présenté par M. Cartier, instituteur à Payerne. La conférence a adopté les conclusions de M. Cartier, *sauf en ce qui concerne l'obligation pour tous les élèves de participer à la mutualité.*

Au banquet, on a particulièrement fêté les deux doyens du corps enseignant vaudois : M. Savary-Bocion, à Vers-chez-

Perrin (51 ans d'enseignement) et M. Louis Ruérat, à Corcelles (50 ans d'enseignement).

Fribourg. — Le Comité central de la Fédération sténographique de la Suisse romande a décidé que l'assemblée générale des Duployens romands se tiendra à Fribourg, le 22 juillet prochain. Nous espérons que les anciens membres de l'Ecole sténographique de Hauterive se feront un devoir d'y assister et qu'ils profiteront de l'occasion pour faire la connaissance de leurs excellents collègues romands. Le prochain numéro du *Bulletin* publiera le programme de la journée.

Examens des recrues. — Les examens des recrues auront lieu, cette année, dans l'ordre suivant :

Le 5 juillet, à Châtel-Saint-Denis ; les 6, 7 et 9 du même mois, à Bulle ; les 10 et 11, à Romont ; les 12, 13 et 14 à Tavel ; les 16, 17 et 18 à Estavayer ; les 19 et 20, à Morat ; les 21, 22, 23 et 24 juillet à Fribourg.

Les recrutables, dit la *Feuille officielle,* sont tenus de présenter à la commission pédagogique le livret-certificat délivré par l'école primaire. A défaut de ce livret, ils devront produire, sous peine de punition, une attestation de l'instituteur, désignant l'école primaire fréquentée en dernier lieu.

A Sainte-Ursule. — Samedi 16 juin, les Dames Ursulines de Fribourg ont fêté le troisième centenaire de leur fondation. C'est la Vénérable Anne de Xainctonge, issue d'une noble famille originaire d'Orléans, qui ouvrit à Dole, le 16 juin 1606, la *Maison des dévotes Sœurs de Sainte-Ursule,* berceau de la Congrégation. A l'office du jour, M. le Dr Vermot, Supérieur du Séminaire, a rendu un brillant hommage aux vertus éducatrices d'Anne de Xainctonge.

En 1619, sur la demande de l'Evêque de Bâle, les Ursulines fondèrent une Maison à Porrentruy. La contrée ayant été envahie par les Suédois, lors de la guerre de Trente-Ans, douze Filles de Sainte-Ursule se transportèrent à Fribourg, en 1634.

La direction de l'école des filles de la ville leur fut bientôt confiée. Les pieuses Sœurs ne tardèrent pas à gagner toute la confiance des parents. Que de bien fait à la jeunesse, que de services rendus aux familles, durant trois siècles, par ces éducatrices intelligentes et dévouées ! La ville et le canton de Fribourg leur doivent un hommage reconnaissant.

Zurich. — Par décision du Conseil d'Education de Zurich, des cours de vacances pour maîtres des écoles primaires et secondaires seront organisés à l'Université de Zurich, en été 1906. Ces cours commenceront le lundi 23 juillet et dureront jusqu'au samedi 4 août.

Les inscriptions doivent être adressées à la Chancellerie de la Direction de l'Instruction publique de Zurich, avant le 15 juin.

Zoug. — L'automne dernier, le gouvernement de ce canton, sous la proposition du Conseil d'Education, décidait d'offrir un cadeau, accompagné d'un diplôme à Mgr Keiser, recteur de l'Ecole cantonale, en reconnaissance des 37 années qu'il a passées comme directeur et professeur de cette école et des services éminents qu'il a rendus à cet établissement.

Le 8 mai, par ordre du Conseil d'Education, on remit à Mgr Keiser le cadeau et le diplôme. Le présent consiste en deux collections de tableaux de Lohmeyer et de Hemleb, qui peuvent être d'une grande utilité pour l'enseignement de l'histoire. Le diplôme est un vrai chef-d'œuvre d'art graphique dû à l'habileté de M. Ant. Wettach.

France. — De France, nous est arrivée la nouvelle de la mort de Mlle Clarisse Juranville, bien connue par de nombreux ouvrages, devenus classiques.

Caisse de retraite des membres du corps enseignant

Les membres de la Caisse de retraite du corps enseignant primaire et secondaire sont convoqués en assemblée générale ordinaire le lundi, 25 juin prochain, à 1 h. ½ de l'après-midi, à la Brasserie Peyer, salle du 1er étage, à Fribourg.

Tractanda :

1° Nomination du Bureau ;
2° Lecture du procès-verbal de la dernière assemblée ;
3° Rapport administratif du Comité ;
4° Approbation des comptes de 1905 ;
5° Fixation du chiffre de la cotisation pour 1906 ;
6° Nomination de la Commission examinatrice des comptes ;
7° Nomination d'un membre du Comité ;
8° Questions éventuelles et diverses.

Au nom du Comité :
Le Secrétaire, H. Guillod.

« Le catholicisme n'empêche de penser que ceux qui ne sont pas faits pour penser. » (Thiers.)